

**FRANCE**

La scolarisation des moins de trois ans remise en question

ENSEIGNEMENT

Emmanuel Macron ouvre ce mardi les Assises de l'école maternelle.

Pour le ministre de l'Éducation, la scolarisation des enfants de moins de trois ans n'est pas forcément la solution pour lutter contre les inégalités.

Marie-Christine Corbier
@mccorbier

Après l'école élémentaire (dédoublement des classes CP-CE1), le collège (dispositif « devoirs faits »), le lycée (réforme du bac) et l'université (Parcoursup), l'exécutif s'attaque à la maternelle. Emmanuel Macron donne, ce mardi, le coup d'envoi de deux jours d'« Assises », avant de se rendre dans une école parisienne. Le chef de l'Etat devrait insister sur la lutte contre les inégalités. « *La première des inégalités, c'est l'inégalité devant le langage* », aime à répéter son ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, qui veut mettre en œuvre les « *meilleures pratiques pédagogiques*

et éducatives », avec l'appui du neuropsychiatre Boris Cyrulnik, chargé de préparer la réforme.

Inquiétudes chez les syndicats d'enseignants

Le premier changement pourrait concerner la scolarisation des enfants de moins de trois ans. Elle avait été érigée au rang de priorité sous le quinquennat précédent. La loi Peillon de 2013 en faisait un « *levier essentiel pour la réussite scolaire des enfants de milieux défavorisés* ». Jean-Michel Blanquer n'a pas dit qu'il la remettrait en question. Mais, à l'Assemblée, début février, il



Les parents d'élèves craignent la possible « disparition » de la maternelle. Photo Pierre Mérimée/RÉA

23

ENFANTS

pour un encadrant en France. Ce taux tombe à 14 en moyenne dans l'OCDE.

a fait part d'« un doute » quant à son intérêt. « La scolarisation dès deux ans peut être une solution [...], mais il est probable que, à un certain moment, la crèche soit quelque chose de plus pertinent que la scolarisation à deux ans, notamment si on veut des bains de langage », avait-il affirmé. Au côté de la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, il vantait alors les mérites début d'« un continuum crèche-CEI ». Ces réflexions susci-

tent déjà pas mal d'inquiétudes chez les syndicats d'enseignants et les associations de parents d'élèves, certains allant jusqu'à craindre une possible « disparition » de la maternelle.

Expérimenter les dédoublements

Dans une interview au « Journal du dimanche », le neuropsychiatre Boris Cyrulnik pousse l'idée du dédoublement des classes maternelles, sur le modèle de ce qui a été fait pour les CP et CE1 de l'éducation prioritaire. Le taux d'encadrement de la maternelle française n'est pas suffisant (23 enfants, contre 14 en moyenne dans l'OCDE), estime-t-il.

Son propos rejoint celui d'une note récente de France Stratégie

– organisme rattaché à Matignon –, qui suggère de passer à un « système intégré » pour l'accueil des enfants de 1 à 5 ans, en réduisant la taille des classes de moitié. Et en lançant des expérimentations, avec des dédoublements dans l'éducation prioritaire.

Dans un tel système intégré, « il ne serait pas forcément nécessaire d'étendre la gratuité à tous les enfants accueillis avant trois ans, des participations financières modulées selon le revenu des ménages pouvant être maintenues », suggère France Stratégie. Un autre point qui promet de faire l'objet de vifs débats.



Lire l'éditorial de
Jean-François Péresse
Page 7